

Droits et obligations des personnes accompagnées

Objectifs :

- Déterminer le régime juridique applicable aux structures en lien avec leur particularité et leur projet d'établissement.
- Étudier les droits et obligations des personnes accompagnées et de la structure.
- Permettre une analyse des pratiques de chacun.
- Aborder la procédure de fin de prise en charge au regard des droits et obligations.

Méthodes pédagogiques :

- Support papier avec le contenu des diapositives de la formation
- Textes de loi importants
- Schémas explicatifs
- Règlements de fonctionnement des structures

Public visé :

Formation accessible à l'ensemble des acteurs et intervenants des structures sociales et médicosociales. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances juridiques

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Votre formateur :

Formateurs spécialisés en droit des personnes

Durée : 2 jours

Constitution du groupe : 8 à 12 participants

Tarif Intra : Nous consulter

Tarif Inter : 450€ par personne

Dates, lieu : Nous consulter

Contenu :

Définitions des différents régimes juridiques et textes applicables

L'accès à l'hébergement

- Présentation générale de la loi du 2 janvier 2002
- L'accueil dans la structure : prise en charge et documents
- Le droit à l'information
- Le dossier social et la protection des données personnelles.
- La notion de consentement éclairé

Les outils

- Le contrat de séjour Le DIPC
- Les clauses abusives

Les libertés et droits fondamentaux des personnes accompagnées

- La charte des droits fondamentaux
- La dignité humaine et l'intégrité physique et morale
- Le respect de la vie privée et familiale
- Vie privée et confidentialité
- Vie privée et protection du domicile
- Vie quotidienne, intimité et vie familiale
- La liberté d'aller et venir

Les obligations des parties

- Les obligations de la personne accueillie
- Les obligations de la structure d'accueil

La fin du contrat d'hébergement et la fin de prise en charge

- Quelles procédures ?